

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
SEANCE DU 11 MARS 2025
CONVOQUE LE 27 FEVRIER 2025

L'an 2025 et le 11 MARS à 10 Heures 00, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de HENOT Dominique Vice-Présidente.

PRESENTS : Mme HENOT Dominique, Adjoint au Maire et Vice-Présidente, Mme BUYCK Isabelle, Mr FOURNIER Guillaume, Mme CHAVAUDRA Evelyne, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Mme GARENAUX Stéphanie, Mme RAULT Emmanuelle, Mme DEGAND Géraldine, Mme BLOTTIAUX Liliane

ABSENT (S) EXCUSE (S) AYANT DONNE PROCURATION: Mme HOCHART Donata Maire et Présidente, Mme ISAMBOURG Liliane

SECRETAIRE : Mme GARENAUX Stéphanie

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientation Budgétaire du C.C.A.S Année 2025
3. Aide Communale Energie
4. Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU C.C.A.S ANNEE 2025 :

Madame la Présidente rappelle les orientations budgétaires adoptées depuis 1989, à savoir :

- Volonté de privilégier les actions en faveur de la solidarité, notamment en faveur des enfants des écoles élémentaires et maternelles,
- Continuer l'action entreprise en matière d'aide facultative et de solidarité internationale. Il est rappelé que les dépenses réelles de fonctionnement du CCAS se sont élevées à :

- 104 921,34 € pour l'année 2021
- 137 590,38 € pour l'année 2022
- 139 319,31 € pour l'année 2023
- 156 646,93 € pour l'année 2024

En 2024, la Commission Administrative a délibéré pour attribuer aux personnes Fouquiéroises bénéficiaires d'une pension d'invalidité, d'une allocation adulte handicapé, d'une allocation d'éducation pour enfant handicapé ainsi qu'aux personnes inscrites à

France Travail (anciennement Pôle Emploi), une carte alimentaire pour les fêtes de Noël. Cette aide représente une dépense globale de 9 695,00 € et contribue à la hausse des dépenses de fonctionnement entre 2023 et 2024 (+ 17 327,62 € + 12.44 %). Cette hausse s'explique également par l'augmentation du nombre de bénéficiaires des diverses aides versées.

La volonté de la Municipalité est de maintenir la solidarité actuelle tout en limitant l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1% des dépenses réalisées en 2024. Par ailleurs, en ce qui concerne la politique d'investissement, il est rappelé à la Commission Administrative, les éléments suivants :

- En 2021, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'est élevé à 114 883,35 € en recettes et dépenses, soit identique qu'en 2020.
- En 2022, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'est élevé à 119 684,91 € en recettes et dépenses, soit + 4.18 %
- En 2023, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'est élevé à 121 205,92 € en recettes et en dépenses, soit +1.27%
- En 2024, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'est élevé à 112 229,26 € en recettes et en dépenses soit - 7,41 %

Il est proposé pour 2025, une hausse du budget prévisionnel inférieure à 1%, afin de tenir compte des programmes en cours et des engagements pluriannuels envisagés.

Le débat d'orientation budgétaire est adopté à l'unanimité.

2/ SECOURS EXCEPTIONNEL POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CHAUFFAGE POUR LES FAMILLES BENEFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE (2 ème distribution) :

La Présidente rappelle à l'assemblée que le C.C.A.S a décidé d'accorder à certaines familles nécessiteuses qui sont logées dans des immeubles chauffés au moyen de gaz de ville ou d'électricité le bénéfice d'une dotation au titre de l'année 2025. La commission du C.C.A.S, sur proposition de sa Présidente décide de prendre en charge une partie des frais de chauffage par famille. Le montant total de ces frais s'élève à 224 € et sera mandaté aux différents fournisseurs d'énergie.

Les Membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable.

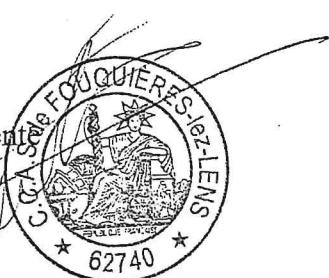
4/ QUESTIONS DIVERSES :

Aucune

Affiché le 17 mars 2024

P/Le Maire,
La Vice-Présidente

D. HENOT



La Secrétaire,
GARENAUX Stéphanie

Vote :

Nombres de Membres en exercice : 11

Présent (s) : 09

Pour 11 dont 02 procurations

Contre : /

Membres présents : 09
Membre (s) Absent (s) : //

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
SEANCE DU 11 MARS 2025

Procurations : 02

| N° DE DELIBERATION | OBJET | VOTE |
|--------------------|--|--|
| 2025-03-01-D | DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU C.C.A.S 2025 | Membres présents : 9 Pour 11 dont 2 procurations |
| 2025-03-02-D | AIDE COMMUNALE ENERGIE | Membres présents : 9 Pour 11 dont 2 procurations |

Fait à FOQUIERES-LEZ-LENS,

le 11 MARS 2025

P/Le Maire,
L'Adjoint Délégué
D. HENOT

